

1. IDENTIFICATION DE L'ARTICLE/SUBSTANCE/PREPARATION ET DE LA SOCIETE

1.1-Fournisseur	PIN Floc SAS 21 Rue des Argousiers. ZA La Vigogne. F 62600 BERCK-SUR-MER
1.2 Téléphone	33. (0)3.21.89.96.00
1.3 Fax	33. (0)3.21.89.96.01
1.4 Email	contact@pinfloc.com
1.5 Numéro d'appel d'urgence	33. (0)3.21.89.96.00
1.6 Nom du produit	Fibres Polyamide 6.6
1.7 Code du produit	Poly hexaméthylène adipamide
1.8 Type de produit	Pour plus d'informations, consulter la fiche technique.
1.9 Utilisations identifiées pertinentes de l'article et utilisations déconseillées	
1.9.1 Utilisations identifiées pertinentes	Industriel. Réservé à un usage professionnel.
1.9.2 Usages déconseillés	Pas d'informations complémentaires disponibles.

2. COMPOSITION / INFORMATION SUR LES COMPOSANTS

2.1 Composants	CAS N°	Concentration (%)	Classification PHRASES & RISQUES
Produit à base de Polyamide	32131-17-2	95 – 98%	NON
Eau	7732-18-5	< 8	NON
2.2 Substances présentant un danger pour la santé	Aucunes		
2.3 Nature chimique	$(NH - CO)_n / [NH-(CH_2)_6-NH-CO-(CH_2)_4-CO]_n$		
2.4 Additifs	Eau		
2.5 Mélange	Ce mélange ne contient aucune substance à mentionner selon les critères de la section 3.2 de l'annexe II de REACH.		

3. IDENTIFICATION DES DANGERS

3.1 Classification selon directives 67/58/CEE ou 1999/45/CEE	Non classé
3.2 Effets néfastes physicochimiques, pour la santé ou l'environnement	Ne présente pas de danger particulier dans les conditions normales d'emploi. La présence de poussières en suspension dans l'air peut être à l'origine d'une explosion pour une concentration située dans les limites d'explosibilité, et en présence d'une énergie d'activation.
3.3 Eléments d'étiquetage	Classification selon directives 67/58/CEE ou 1999/45/CEE : Etiquetage non applicable

4. PREMIERS SECOURS

4.1 Description des premiers secours	
4.1.1 Premiers soins	En cas de malaise consulter un médecin (si possible lui présenter cette FDS).
4.1.2 Inhalation	Traitement symptomatique. Pas de traitement spécifique. En cas de présence excessive de fibre dans l'air, renouveler l'air du local. Certains individus, par exemple souffrant d'asthme, peuvent être intolérants à de fortes concentrations de fibres dans l'air.
4.1.3 Contact avec la peau	Non spécifiquement concerné. En cas d'irritation, laver avec du savon et de l'eau et consulter un médecin. Cependant, lors d'un incendie, le produit fondu peut provoquer des brûlures thermiques, dans ce cas, rincer abondamment avec de l'eau, ne pas retirer les vêtements (risque d'adhérence avec la peau). Appeler immédiatement un médecin.
4.1.4 Contact avec les yeux	Rincer les yeux à l'eau claire en maintenant les paupières ouvertes. Si l'irritation persiste, consulter un médecin.
4.1.5 Ingestion	Pas d'effet nocif connu en cas d'ingestion
4.2 Principaux symptômes et effets aigus et différés	
4.2.1 Symptômes/lésions	Non considéré comme dangereux dans des conditions normales d'utilisation.
4.2.2 Symptômes/lésions après inhalation	Peut irriter les voies respiratoires.
4.2.3 Symptômes/lésions après contact avec la peau	Un contact prolongé peut provoquer une légère irritation.
4.2.4 Symptômes/lésions après contact oculaire	Peut provoquer une légère irritation.
4.2.5 Symptômes/lésions après ingestion	Pas d'effet nocif connu en cas d'ingestion.
4.3 Indication des éventuels soins médicaux immédiats et des traitements nécessaires	Pas d'informations complémentaires disponibles.

5. MESURES DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE

5.1 Moyens d'extinction appropriés	Eau pulvérisée, CO ₂ , sable, mousse.
5.2 Dangers spécifiques	Risque de propagation d'un incendie par coulées enflammées. Lors de la combustion: Dégagement de vapeurs nocives ou toxiques. Refroidir le produit en fusion.
5.3 Conseils aux pompiers	Instructions de lutte contre l'incendie : <ul style="list-style-type: none"> • Produit combustible. • Eviter toute concentration de poussières.
5.4 Protection en cas d'incendie	Porter un appareil respiratoire et des vêtements de protection adaptés à l'échelle et la nature de l'incendie.
5.5 Produits combustibles	Si le produit est impliqué dans un incendie, il peut produire des vapeurs toxiques, y compris, sous certaines conditions de l'oxyde d'azote ou de l'oxyde de carbone (CO + CO ₂)

5.6 Autres informations	Aucunes informations complémentaires
--------------------------------	--------------------------------------

6. MESURES A PRENDRE EN CAS DE DISPERSION ACCIDENTELLE

6.1 Précautions individuelles, équipement de protection et procédure d'urgence	Mesures générales : <ul style="list-style-type: none"> • Eviter le contact avec la peau, les yeux et les voies respiratoires
6.1.1 Pour les non-secouristes	<ul style="list-style-type: none"> • Porter un équipement de protections individuel. • Eloigner le personnel superflu. • Assurer une ventilation adéquate. • Porter un appareil respiratoire approprié en cas de ventilation insuffisante. • Réduire la production de poussières.
P6.1.2 Pour les secouristes	<ul style="list-style-type: none"> • Fournir une protection adéquate aux équipes de nettoyage. • Aérer la zone. • Eloigner le personnel non protégé. • Porter un appareil respiratoire approprié en cas de ventilation insuffisante. Réduire la production de poussières.
6.2 Précautions pour la protection de l'environnement	Le produit ne présente pas de danger particulier pour l'environnement
6.3 Méthodes et matériels de confinement et de nettoyage	Baliser la zone d'épandage et en interdire l'accès aux personnes non autorisées. Ramasser mécaniquement le produit par aspiration et/ou balayage
6.4 Référence à d'autres sections	Voir rubrique 8. Contrôle de l'exposition/protection individuelle

7. MANIPULATION ET STOCKAGE

7.1 Précautions à prendre pour une manipulation sans danger	Le produit est généralement conditionné dans des sacs ou des cartons. Il ne nécessite pas de précautions particulières mais il est conseillé de porter des vêtements de protection appropriés, y compris une protection oculaire et des gants de protection. Eviter les accumulations de poussières
Mesures d'hygiène	Produit à manipuler en suivant une bonne hygiène industrielle et des procédures de sécurité. Ne pas manger, boire ou fumer en manipulant ce produit.
7.3 Conditions nécessaires pour assurer la sécurité du stockage, tenant compte d'éventuelles incompatibilités	
7.3.1 Conditions de stockage	Maintenir les contenants hermétiquement clos. Stocker dans un environnement sec.
7.3.2 Produits incompatibles	Matières comburantes.
7.3.3 Lieu de stockage	Stocker à l'écart de sources de chaleur
7.4 Utilisation(s) finales (s) particulière(s)	Pas d'informations complémentaires disponibles

8. CONTROLE DE L'EXPOSITION/PROTECTION INDIVIDUELLE

8.1 Paramètre de contrôles	Les concentrations minimales d'explosion de nuages de poussières dans l'air sont de 30 g/M3 (Source INRS « Les mélanges explosifs »).
-----------------------------------	---

8.2 Contrôles d'exposition

8.2.1 Contrôles techniques appropriés	Utiliser un local correctement aéré. Dégagement de poussières : Masque anti poussière, lunettes de sécurité.
8.2.3 Protection des voies respiratoires	Si le mode d'utilisation du produit entraîne un risque important d'inhalation, porter un équipement de protection respiratoire.
8.2.4 Protection oculaire	Porter une protection appropriée des yeux (lunettes de sécurité).
8.2.5 Contrôle de l'exposition de l'environnement	Eviter le rejet dans l'environnement.
8.2.6 Danger d'explosion	La présence de poussières en suspension dans l'air peut être à l'origine d'une explosion pour une concentration située dans les limites d'explosibilité, et en présence d'une énergie d'activation.
8.2.7 Autres informations	Respecter les règles d'hygiène industrielles. Veiller à une bonne ventilation dans la zone de travail. Dans les zones critiques, un système d'extraction doit être installé. Le nettoyage doit autant que possible être fait en utilisant un aspirateur.

9. PROPRIETES PHYSIQUES ET CHIMIQUES

9.1 Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles	
9.1.1 Etat physique	Solide.
9.1.2 Apparence	Fibres courtes, poudre.
9.1.3 Couleur	Ecru.
9.1.4 Odeur	Sans
9.1.5 Seuil olfactif	Aucune donnée disponible.
9.1.6 Potentiel hydrogène (pH)	Non applicable.
9.1.7 Vitesse d'évaporation relative	Aucune donnée disponible.
9.1.9 Point de fusion (°C)	250- 260°C
9.1.10 Point de congélation	Aucune donnée disponible.
9.1.11 Point d'ébullition	Aucune donnée disponible.
9.1.12 Point d'éclair	400°C.
9.1.13 Température d'auto inflammation	> 450°C.
9.1.14 Inflammabilité	Inflammable.
9.1.15 Pression à la vapeur	Aucune donnée disponible.
9.1.16 Densité relative de la vapeur à 20°C	Aucune donnée disponible.
9.1.17 Densité	1.14

9.1.18 Solubilité dans l'eau	Insoluble.
9.1.19 Viscosité, cinématique	Aucune donnée disponible.
9.1.20 Viscosité dynamique	Aucune donnée disponible.
9.1.21 Propriété explosives	La présence de poussières en suspension dans l'air peut être à l'origine d'une explosion pour une concentration située dans les limites d'explosibilité, et en présence d'une énergie d'activation.
9.1.22 Limite inférieure d'explosivité	30 g/m ³
9.1.23 Classe d'explosion	St 1 (> 0 à 200)
9.1.24 Propriétés comburantes	Aucune donnée disponible.
9.1.25 Autres informations	Pas d'informations complémentaires disponibles.

10. STABILITE ET REACTIVITE

10.1 Stabilité	Stable dans les conditions normales d'emploi.
10.2 Produits de décomposition	Par combustion ou décomposition thermique (pyrolyse), libère : <ul style="list-style-type: none"> • Oxyde d'azote – Oxyde de carbone (CO + CO²) • Cyanure d'hydrogène
10.3 Possibilité de réactions dangereuses	Risque de coup de poussières. Non établi.
10.4 Conditions à éviter	Températures élevées. Rayons directs du soleil.
10.5 Produits incompatibles	Le contact avec des oxydants forts tels que l'ozone, l'oxygène liquide, le chlore, le permanganate, etc. peut entraîner une combustion rapide. Éviter les agents réducteurs forts; réagit violemment avec de nombreux composés, y compris les oxydants, acides, caustiques, les halogènes, les hydrocarbures halogénés, les nitrates, le sulfate, le chlorure de méthyle, le mercure et les composés du mercure.

11. INFORMATIONS TOXICOLOGIQUES

11.1 Informations sur les effets toxicologies	
11.1.1 Toxicité aigüe	Non classé.
11.1.2 Irritation	Non classé.
11.1.3 Corrosivité	Non classé.
11.1.4 Sensibilisation	Non classé
11.1.5 Toxicité à dose répétée	Non classé.
11.1.6Cancérogénicité:	Non classé.
11.1.7 Mutagénicité	Non classé.
11.1.8 Toxicité pour la reproduction	Non classé.

11.1.9 Effets néfastes potentiels sur la santé humaine et symptômes possibles	Une atteinte pulmonaire interstitielle chronique a été observée chez les travailleurs exposés aux poussières de floc de nylon.
---	--

12. INFORMATIONS ECOLOGIQUES

12.1 CL 50 Poisson 1	Non établi.
12.2 Persistance et dégradabilité	Produit très peu biodégradable. Persistant généralement dans les sols.
12.3 Potentiel de bioaccumulation	Non établi.
12.4 Mobilité dans le sol	Pas d'informations complémentaires disponibles.
12.5 Résultat des évaluations PBT et VPVB	Pas d'informations complémentaires disponibles.
12.6 Autres effets néfastes	Le produit n'a pas d'influence sur la valeur AOX des eaux résiduaires. Eviter le rejet dans l'environnement.

13. CONSIDERATIONS RELATIVES A L'ELIMINATION

13.1 Destruction, Elimination	Selon accord avec la réglementation locale, le produit peut être éliminé en déchet solide ou par incinération.
-------------------------------	--

14. INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT

14.1 RID/ADR	Non réglementé.
14.2 OMI/IMDG	Non réglementé.
14.3 OACI/IATA	Non réglementé.
14.4 Numéro ONU	Le produit n'est pas un produit dangereux selon les règlements applicables au transport.
14.5 Nom d'expédition des Nations unies	Non applicable.
14.6 Classes(s) de danger pour le transport	Non applicable.
14.7 Groupe d'emballage	Non applicable.
14.8 Dangers pour l'environnement	Non applicable.
14.9 Polluant marin	Non applicable.
14.10 Autres informations	Pas d'informations supplémentaires disponibles.
14.11 Précautions particulières à prendre par l'utilisateur	
14.11.1 Transport par voie terrestre	Pas d'informations supplémentaires disponibles.
14.11.2 Transport par voie maritime	Pas d'informations supplémentaires disponibles.
14.11.3 Transport par voie aérienne	Pas d'informations supplémentaires disponibles.

14.11.4 Transport par voie fluviale	Pas d'informations supplémentaires disponibles.
14.11.5 Transport en vrac	Non applicable. (conformément à l'annexe II de la convention MARPOL 73/78 et au recueil IBC)

15. INFORMATIONS REGLEMENTAIRES

15.1 Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement	
15.1.1 Etiquetage	<i>Non classé comme dangereux pour l'application de la directive 67/548/CEE remplacée par le règlement (CE) n° 1272/2008 du Parlement européen avec effet au 1er juin 2015.</i>
15.1.2 Réglementation EU	Pas de restrictions à l'annexe XVII de REACH. Ne contient pas de substance candidate à REACH.
15.1.3 Directives nationales	Pas d'informations supplémentaires disponibles.
15.2 Evaluation de la sécurité chimique	Aucune évaluation de la sécurité chimique n'a été effectuée.

16. AUTRES INFORMATIONS

16.1 Sources de données	<i>Règlement (UE) n° 1297/2014 du 05/12/14 modifiant, aux fins de son adaptation au progrès technique et scientifique, le règlement (CE) n° 1272/2008 du Parlement européen et du Conseil relatif à la classification, à l'étiquetage et à l'emballage des substances et des mélanges.</i>
16.2 Autres informations	Aucune.
16.3 Classification selon le règlement (UE) n° 1297/2014 du 05/12/14	<i>Non classé comme dangereuse conformément au règlement CLP.</i>
16.4 Réglementation Reach	Texte des phrases R figurant au paragraphe 2: Aucun. Texte des phrases R figurant au paragraphe 3: Aucun.

LES INFORMATIONS CONTENUES DANS LA PRESENTE FICHE DE SECURITE ONT ETE ETABLIES SUR LA BASE DE NOS CONNAISSANCES A LA DATE DE LA PUBLICATION DE CE DOCUMENT. CES INFORMATIONS NE SONT DONNEES QU'A TITRE INDICATIF EN VUE DE PERMETTRE DES OPERATIONS DE MANIPULATION, FABRICATION, STOCKAGE, TRANSPORT, DISTRIBUTION, MISE A DISPOSITION, UTILISATION ET ELIMINATION DANS DES CONDITIONS SATISFAISANTES DE SECURITE ET NE SAURAIENT DONC ETRE INTERPRETEES COMME UNE GARANTIE OU CONSIDEREES COMME DES SPECIFICATIONS DE QUALITE. CES INFORMATIONS NE CONCERNE EN OUTRE QUE LE PRODUIT NOMMEMENT DESIGNE ET, SAUF INDICATION CONTRAIRE SPECIFIQUE, PEUVENT NE PAS ETRE APPLICABLES EN CAS DE MELANGE DUDIT PRODUIT AVEC D'AUTRES SUBSTANCES OU UTILISABLES POUR TOUS PROCEDE DE FABRICATION